



## COMITE SYNDICAL - ASSEMBLEE GENERALE 2 juin 2021 - 19h00 - Grand-Fougeray

L'an deux mille vingt et un, le 2 juin à dix-neuf heures, le Comité syndical du Syndicat mixte du SCOT du Pays des Vallons de Vilaine, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente, Langerais au Grand-Fougeray (35480), sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves REBOUX.

**Présents :** Jean-Yves LECLERC, Yves THEBAULT, Alexis ADRIEN, Isabelle BERTIN, Isabelle THEPAUT, Nadine DREAN, Aurélie BEAUCHENE, Philippe SALAUN, Joël GARCIA, Jean SZOT, Madeleine GUILLONNET, Jean-Marc MALDONADO, Rémy PITRE, Jean-Claude LUNEL, Jacqueline SOLLIER, Frédéric MARTIN, Thierry LASSALLE, Didier LE CHENECHAL, Christophe BRULLE, Eric BOURASSEAU, Etienne DALIGAULT, Marie-Claire BRAULT (en suppléance de Eric LE DUC), Régis BOUCHARD, Jean-Michel GAUDICHON, Laurent LE GUEHENNEC, Yvon MELLET, Laurence ROUX, Pierre-Yves REBOUX

**Absents excusés :** Gentiane LANCON, Christian LEPRETRE, José MERCIER, Hervé BOVI, Christèle GOUR, Franck DANILO, Anne-Laure DUPERRIN-GOIZET, Muriel THEPAULT, Norbert SAULNIER, Nathalie DREAN, Dominique DELAMARRE, Jean-Marc JOUMIER, Michel CHAUDAGNE, Mickaël HAUTOIS, Stéphane MORIN, Alain LACORNE, Ronan COUDRAIS Pascal GUERRO, Jean-Yves INIZAN, Jean-François PILARD, Catherine ALLAIN, Sébastien GEMIN, Nicolas TEXIER, Isabelle BRANTONNE

**Pouvoir(s) :** Christèle GOUR à Nadine DREAN

**Secrétaire de séance :** Nadine DREAN

### ORDRE DU JOUR

- Adoption du **procès-verbal** du Comité syndical / Assemblée générale du 3 mars 2021
- TOURISME**
  - Voie Verte (VD2) Teillay - Comblessac
  - Destination Rennes & les Portes de Bretagne : projets en cours sur les Vallons de Vilaine
- TRANSITION ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE**
  - Conseil en Energie Partagée (CEP) : Appel à Manifestation ACTEE
  - Sensibilisation à l'environnement : Programme WATTY
- URBANISME**
  - Conseil en Urbanisme Partagé : présentation d'une nouvelle offre en urbanisme pré-opérationnel
- SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE**
  - Consultation sur les projets de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et de Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI)
- CONTRACTUALISATION**
  - Programme LEADER : Etat de la maquette financière
- Questions et informations diverses :**
- Conseil de développement :**
  - Intervention de Joël REGNAULT, Président du CD de Pays

## Adoption du procès-verbal du Comité syndical / Assemblée générale du 3 mars 2021

Le procès-verbal de la dernière séance ayant été adressé avec le dossier de la séance, il ne fait pas l'objet de remarques. Il est adopté à l'unanimité.

### Voie Verte (VD2) - Teillay - Comblessac

Mme Nadine DREAN, Vice-Présidente en charge du Développement Economique & promotion du territoire, présente l'objet de cette étude autour de la voie verte VD2 (voir note explicative). Elle invite Mr Lucas DESFONTAINES, stagiaire, à venir présenter les premiers éléments du diagnostic (Voir diaporama).

Au regard de cette présentation, l'assemblée souhaite :

- Constituer un comité en y associant les communes concernées par la VD2
- Qu'un nom soit trouvé pour désigner cette voie verte
- Qu'un rapprochement se fasse auprès de la Région Bretagne en vue de valider une signalétique commune en 2022
- Qu'une réflexion s'engage pour agrémenter et créer des points d'attractions le long du parcours (ex d'une expérience dans les Vosges où des œuvres d'art ont été installées sur le parcours)

Par ailleurs, Mr Lucas DESFONTAINES s'est rapproché également des autres EPCI hors Pays traversés par la voie verte afin d'essayer de coordonner la signalétique.

Cf : *diaporama*

### Destination Rennes & les Portes de Bretagne : projets en cours sur les Vallons de Vilaine

Mme Nadine DREAN, Vice-Présidente en charge du Développement Economique & promotion du territoire, présente les dossiers en cours dans le cadre de la Destination Touristique

**Dossiers présentés dans le cadre du dispositif Régional Destinations Touristiques 2021 :**

- **Itinérance Nautique et Tourisme Fluvial**
  - o Saint-Anne sur Vilaine : Développement touristique de la halte nautique de la Hordrais
  - o Bourg des Comptes : Proposer une activité de location d'embarcation sur la période estivale sur le site de la Courbe

**Dossiers en cours d'élaboration dans le cadre dispositif Régional Destinations Touristiques :**

- **Aventure Médiévale**
  - o Grand-Fougeray : Développement touristique du site de la Tour Dugesclin
- **Création artistique contemporaine**
  - o Saint-Senoux : Création de 3 sentiers de découvertes et d'installations de structures monumentales sur la vallée de la Vilaine
  - o La Chapelle-Bouexic : création de parcours artistiques
- **Itinérance nautique et Tourisme fluvial**
  - o Guipry-Messac : amélioration de l'accès à l'eau et aménagement des rives
  - o Tresboeuf, site du Moulin de Briand : Développement de l'offre nautique sur le Semnon et consolidation de m'offre touristique

Par ailleurs, dans le cadre de la revoyure des axes stratégiques pour la période 2022-2024, Mme Nadine DREAN précise que d'autres projets pourraient être éligibles notamment sur la thématique de « l'aventure médiévale » (ex : Valorisation de la motte féodale de Val d'Anast...).

Par ailleurs, il est rappelé l'avancée de l'étude sur la structuration de l'offre fluviale et nautique sur les Vallons de Vilaine (*diagnostic et une analyse territoriale permettant l'aménagement, la valorisation et la mise en tourisme de l'axe Vilaine et des sites connexes concernés à l'échelle du territoire du Pays des Vallons de Vilaine*). Le marché est lancé. Le prestataire devant être tenu d'ici la fin du mois de juin. Fin de la mission : octobre / novembre 2021.

Il est également rappelé la formation sur le tourisme fluviale qui se tiendra le 17 juin 2021 portant sur l'usage actuel de l'eau, les conflits d'usage, la qualité de l'eau.

Enfin, Mr Pierre-Yves REBOUX, Président, fait mention de la création de la marque « Vallons de Bretagne » et de la volonté de VHBC de mutualiser avec BPLC cette marque touristique considérant que « La Vilaine doit nous rapprocher et non nous séparer ».

## **Conseil en Energie Partagé (CEP) : Appel à Manifestation ACTEE**

Mr Eric BOURASSEAU, Vice-Président en charge des Transitions Energétique et Ecologique, rappelle les objectifs du Décret Tertiaire qui impose une diminution progressive des consommations de - 40 % en 2030, - 50 % en 2040 et -60 % en 2050 des bâtiments à usages tertiaires. En conséquence, tous les bâtiments dont les communes sont propriétaires en dehors des logements et des lieux de culte seront assujettis.

Pour anticiper ces obligations aujourd'hui imposées aux bâtiments d'une surface de plancher de plus de 1 000 m<sup>2</sup> (ou lorsque la somme des surfaces de planchers des bâtiments d'une même unité foncière dépasse 1 000 m<sup>2</sup>), le service du Conseil en Energie Partagé (CEP) des Vallons de Vilaine propose un accompagnement adapté à toutes les collectivités du territoire, au travers du programme national ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique). Il est ainsi possible de mobiliser près de 80 000 € sur 2021-2022 pour financer à hauteur de 50 % une vingtaine d'audits énergétiques et une dizaine d'audits chaufferie. Ces audits confiés à des bureaux d'études seront suivis et coordonnés par le CEP et permettront d'aboutir à un plan de travaux en vue d'atteindre les objectifs ambitieux du décret tertiaire.

Il est précisé que ces différents Audits pourront permettre d'alimenter les prochaines annexes financières annuelles dans le cadre du CRTE.

## **Sensibilisation à l'environnement : Programme WATTY**

Dans le cadre d'une action d'animation et de sensibilisation à la transition énergétique avec les écoles du territoire, Mr Eric BOURASSEAU rappelle que le Pays des Vallons de Vilaine, au travers son service Transition Energétique et Ecologique, s'associe avec l'entreprise EcoCO2 pour proposer à l'ensemble des écoles du territoire une solution « clé en main ». Cette animation se tient sur 2 à 3 demi-journées et elle est destinée à un public scolarisé de niveau CE / CM.

Le programme est financé à hauteur de 77 % (plafonné à 1000 € par classe et par an) dans le cadre d'un programme CEE. Il est proposé que le reste à charge soit assuré par la structure des Vallons de Vilaine, soit 35 000 euros sur 3 années

Cette action doit se déployer sur 3 années à concurrence de 15 écoles par an et elle pourra bénéficier aux écoles publiques et privées. L'objectif étant de couvrir l'ensemble des écoles intéressées.

Pour son déploiement à partir de fin 2021, un courrier va très prochainement être adressé à l'ensemble des Maires des Communes du territoire, ainsi qu'aux 51 écoles afin qu'elles expriment leur intérêt à bénéficier de ce programme pour l'année scolaire 2021-2022.

En marge de ce sujet, un débat s'installe sur la place de l'éolien sur le territoire des Vallons de Vilaine, suite à la demande de la Ministre de la Transition Ecologique auprès des Préfets, de recenser les zones potentielles pouvant accueillir de l'éolien terrestre.

## **Espace Renov' Habitat : une dynamique forte depuis le début d'année**

Mr Eric BOURASSEAU, Vice-Président en charge des Transitions Energétique et Ecologique, fait un retour de l'activité de l'Espace Renov'Habitat. Au regard de la forte activité depuis l'automne

2020, un renfort, par l'intermédiaire de Vincent MEDA, est arrivé pour une durée minimale d'un an.

Voir Bilan d'activité des 4 premiers mois de l'année 2021 dans la note explicative.

L'assemblée évoque la proposition d'étudier un rapprochement de ce service avec les Maisons France Service, afin de toucher un public plus large.

Enfin, Mr Pierre-Yves REBOUX, Président, pour terminer ce chapitre sur la Transition énergétique, rappelle les montants obtenus par les collectivités dans le cadre de leurs efforts pour réduire les consommations énergétiques. Analyse, montage du projet et demande de cofinancement au travers de l'accompagnement des services du Pays des Vallons de Vilaine :

- Campagne CEE 1er semestre 2021 => près de 50 000 euros (48 739 €) récupérés pour le compte de 16 projets et 14 communes. C'est les Vallons de Vilaine qui monte DSIL les dossiers pour le compte des Communes (convention CEP)
- DSIL Rénovation énergétique 2021 => près d'un million d'euros de subventions (984 295 €) pour 12 projets. Des subventions allant jusqu'à 300 000 € par projet ou bien encore 40% de la dépense éligible

## Conseil en Urbanisme Partagé : présentation d'une nouvelle offre en urbanisme pré-opérationnel

Mme Madeleine GUILLONNET, Vice-Présidente en charge de l'Urbanisme, dynamisation des centres-bourgs & participation citoyenne, rappelle l'objet de la mission de conseil en Urbanisme auprès des collectivités. Elle invite, Jerisa SINJAKU, chargée de mission urbanisme à venir présenter cette offre. Il est ainsi proposé de renforcer l'offre d'intervention du Service de Conseil en Urbanisme Partagé par une extension de l'offre existante de type AMO pour proposer un conseil pré-opérationnel en matière d'urbanisme.

Que les projets soient portés en régie ou non, le Conseil en Urbanisme Partagé est à même de réaliser

- des études préalables comprenant des diagnostics urbains ;
- de proposer des scénarii portant sur la programmation et l'aménagement ;
- et/ou d'apporter des recommandations pour un aménagement qualitatif et durable.

A ce travail d'étude de préprogrammation, d'esquisse et de faisabilité, peut être ajouté un travail complémentaire portant davantage sur le volet financier du projet. Il s'agit d'une approche bilantaire permettant une mise en perspective économique du projet. Ce travail permet dès le stade de la réflexion d'identifier des leviers d'optimisation des projets (prix du foncier, recherche de subvention...).

Cf : *diaporama*

Mr Pierre- Yves REBOUX, Président, rajoute que cette nouvelle prestation s'inscrit dans une volonté d'un accompagnement complet pour les communes par une mutualisation de l'expérience et de l'expertise des services des Vallons de Vilaine pour proposer un service complet auprès des communes. L'objectif étant d'accompagner les projets avec une approche multidisciplinaire en matière de planification urbaine, de composition architecturale et urbanistique, de rénovation énergétique, de concertation citoyenne et de recherche de financement. Lancement à l'automne 2021...

Enfin, Mr Pierre-Yves REBOUX, Président, rappelle que l'accompagnement du service Urbanisme a notamment permis aux 3 communes d'être lauréates à l'appel à projets « Fonds pour le recyclage des Friches ». Près de 1,4 millions d'euros levés pour les opérations d'urbanisme de nos communes :

- Grand Fougeray : 271 644 €. Recyclage foncier des friches - «Cœur de Bourg » Acquisition, dépollution, déconstruction de la friche Moisdon anciennement négoce produits agricoles et réhabilitation du site de l'ancienne gendarmerie. (Pas d'accompagnement du service CUP)
- La Noë-Blanche : 639 433 €. Opération multisite : Après l'avoir imaginé, ENSEMBLE REALISONS notre bourg de demain
- Guipry-Messac : 500 000 €. Opération de restructuration/requalification urbaine du secteur Cosmos-Gare.

## Mise en place de la Dématérialisation

Mme Madeleine GUILLONNET invite Mr Pierrick ALLARD, Directeur, à présenter les objectifs et le calendrier de la mise en œuvre de la Dématérialisation pour instruire les demandes d'autorisation d'urbanisme.

Une rencontre de l'Instruction du Droit des Sols, à destination des communes (élus et services urbanisme) se tiendra en octobre 2021

*Cf. Diaporama*

## Décisions de la Présidence dans le cadre des procédures d'urbanisme

Mr Pierre-Yves REBOUX, Président, fait état des différentes décisions en matière d'urbanisme de ces derniers mois

*Cf : note explicative.*

## Programme LEADER : Etat de la maquette financière

Mr Pierre-Yves REBOUX, Président, rappelle que suite à une enveloppe complémentaire, le Fonds LEADER pour l'accompagnement des porteurs de projets est de 170 473 euros.

Le 31 mai s'est tenu un comité LEADER. Mr Pierre-Yves REBOUX, Président, fait état des 5 projets qui ont été présentés pour un montant de 125 000 euros de subventions LEADER sollicitées.

- « **Réalisation d'une campagne de communication pour la nouvelle marque tourisme Vallons en Bretagne** » porté par VHBC
- « **Terrain multisports** » porté par la commune de Goven
- « **Un musée numérique pour le territoire : la Micro-Folie** » porté par l'association Cinéma Alliance
- « **La 20<sup>e</sup> édition du Festival du Schmoul – Développement d'actions artistiques complémentaires** » porté par l'association Productions Schmoulbrouks
- « **Salle multisport** » porté par le SIVOM Ercé en Lamée-Teillay

Enfin, Mr Pierre-Yves REBOUX, Président, rappelle que le service contractualisation du Pays des Vallons de Vilaine est fortement sollicité par les EPCI afin de les accompagner pour le CRTE et l'enveloppe transitoire 2021 de la Région Bretagne.

## Création d'emplois non permanents

Il est fait état de l'activité du Service ADS dimensionné pour 5 ETP. Depuis septembre 2020, le service fonctionne avec 4,4 ETP (Temps partiel de droit). Or l'activité est actuellement forte avec au 1er trimestre 2021, + 53% par rapport au 1er trimestre 2020

Par ailleurs, le service est sollicité pour l'accompagnement des communes non prévues dans le calibrage du service comme la lecture et avis sur les projets de PLU (règlement littéral) ou bien encore des sollicitations par les autres services internes (ex : Renov'Habitat sur les déclarations pour panneaux photovoltaïques ou isolation par l'extérieur ; projets communaux accompagnés par le Conseil en Urbanisme ; ...)

Afin de répondre à des situations temporaires de nécessité de service (accroissement d'activité notamment), il est proposé, de créer, dans la limite des crédits prévus à cet effet, les emplois budgétaires non permanents correspondant aux accroissements temporaires ou saisonniers d'activités au sein du service d'Instruction du Droit des Sols. Ces emplois seront pourvus par des agents non titulaires de droit public recrutés en fonction des nécessités de service.

Délibération prise à l'unanimité

*Cf. Délibération*

## Instauration d'Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires (IHTS)

Afin de répondre à des situations temporaires d'accroissement d'activité suite à une situation de sous-effectif durable, il est proposé d'autoriser le versement d'indemnités horaires pour travaux supplémentaires aux fonctionnaires de catégorie B et de catégorie C, dont les missions impliquent la réalisation effective d'heures supplémentaires, ainsi qu'à des agents contractuels de même niveau et exerçant des fonctions de même nature, sauf si le contrat de ces derniers prévoit un régime d'indemnisation similaire.

L'octroi d'IHTS est subordonné à la réalisation effective d'heures supplémentaires à titre exceptionnel pour nécessité de service. Sont considérées comme heures supplémentaires les heures effectuées à la demande du Directeur au-delà des bornes horaires définies par le cycle de travail et lorsque la situation le nécessite en raison d'un sous-effectif durable au sein de la collectivité mettant en difficulté la réalisation des tâches dévolues au service. L'IHTS ne peut-être qu'exceptionnelle et limitée dans le temps.

Délibération prise à l'unanimité

*Cf. Délibération*

## Intervention du Conseil de développement

Il est présenté la soirée thématique sur la qualité de l'eau organisée le samedi 3 juillet à 19h00 à Guipry-Messac en présence de :

- Éric FEUNTEUN, Professeur et Directeur de la station marine de Dinard (Museum National d'Histoire Naturelle)
- Claudine TENAILLE, Scientifique en agronomie des territoires et paysages à l'INRA Centre Bretagne-Normandie
- Michèle MOTEL, vice-présidente à VHBC, en charge de la GEMAPI
- Vincent MINIER, Président de BPLC, membre de l'EPTB.

Par ailleurs, Madeleine GUILLONNET, Vice-Présidente en charge de l'Urbanisme, dynamisation des centres-bourgs & participation citoyenne, informe les membres que le Conseil de Développement a obtenu deux subventions :

- **Subvention de 1000 euros par le Département « Et si on parlait du genre ? ».** Objectif : offrir à des jeunes et les parents, un espace d'écoute bienveillant, respectueux et force de proposition. (médias locaux ; réseaux sociaux ; informations auprès des structures locales ; Organisation d'un temps forts en décembre
- **Subvention de 50 000 euros par la Région et l'Agence de l'Eau « Accompagner les transitions et l'adaptation au changement climatique : Mobilisons les Breton.nes pour les transitions ».** Objectif : En parallèle de l'animation du PCAET, le Conseil de Développement souhaite impulser des dynamiques de transitions pour et avec les habitants du territoire, en multipliant les espaces d'échanges et de dialogue et ainsi contribuer à l'empowerment (participation, initiative, autonomie) des habitants et en redonnant du pouvoir d'agir aux habitants. (Mise en valeur des initiatives locales ; sensibilisation ; invitation à la prise d'initiatives collectives ; ...)